

somme *Numérique*

Procès-verbal - BUREAU du syndicat mixte

L'an deux mille vingt-quatre, le 15 janvier à 17h30, le BUREAU du syndicat mixte Somme Numérique légalement convoqué le 08 janvier 2024, s'est réuni sous la présidence de Philippe VARLET ;

Membres du BUREAU **présents** et *excusés* :

- **M. VARLET Philippe**– Président
- **Mme DELETRE Margaux**, Vice-présidente
- **Mme LHOMME Brigitte**, Vice-présidente
- **M. PARSIS Laurent**, Vice-président
- **M. DELFOSSE Jean-Philippe**
- *M. GEST Alain*
- **Mme MAILLE-BARBARE Françoise**
- *Mme ROY Mathilde*
- **M. FAUVET Frédéric**

Le quorum est constaté par 6 élus présents ou représentés. Le Bureau peut donc valablement délibérer.

Monsieur GEST donne pouvoir à Monsieur VARLET Philippe.

Monsieur PARSIS est désigné secrétaire de séance.

Délibération

1. Attribution du marché « Maintenance multi technique »

Somme Numérique est un syndicat mixte qui a reçu délégation de compétence de ses membres en matière d'aménagement numérique du territoire. Il a construit et continue d'étendre un réseau de fibre optique dont l'exploitation et la commercialisation sont confiés à Altitude Infra Somme par un contrat d'affermage. Depuis l'origine, il développe en parallèle une activité de services mutualisés pour les besoins de ses membres dans les domaines de l'e-éducation, de l'administration électronique, de l'hébergement sécurisé de matériels informatiques et de la gestion des données publiques.

Somme Numérique a fait l'acquisition en avril 2019 d'un ensemble immobilier, qui accueille l'ensemble des équipements dédiés à la fourniture de ces services, ainsi que les bureaux nécessaires à l'activité de ses agents. Le centre de données répond aux critères du Tier 3 de l'Uptime Institute, reposant sur un taux de disponibilité des infrastructures supérieur ou égal à 99,982 %. Les bureaux ont quant à eux été réaménagés en 2023, afin de répondre à de nouveaux besoins de répartition de l'espace, tout en mettant à niveau les équipements liés en termes de CVC, courant fort et courant faible, et de tirer profit des dégagements de calories de son centre d'hébergement de données pour chauffer ses bureaux.

Ces systèmes nécessitent un haut niveau de technicité afin d'assurer une fiabilité maximum de toutes les composantes. Le marché en cours arrive à échéance au 31 Mars 2024, c'est dans ce contexte que le présent marché est lancé. Le Président propose aux membres du Bureau d'entériner la décision de la Commission d'appel d'offres en date du 15/01/2024 en attribuant le marché à la société SPIE BUILDING SOLUTIONS, offre économiquement la plus avantageuse.

Adoptée à l'unanimité

Liste des délibérations examinées par le Bureau

1. Attribution du marché « Maintenance Multi-technique »

Examen de l'ordre du jour du Comité syndical du 29.01.2024

Le Président accueille Frédéric FAUVET et Margaux DELETRE, connectés sur la salle de visioconférence.

1. Débat d'orientations budgétaires 2024
2. Rapport annuel 2022 Altitude Infra Somme ; ce sujet est reporté à la séance suivante afin d'analyser la dernière version du rapport transmise par Altitude et de convoquer la CCSPL, Commission consultative des services publics locaux.

Informations du Président

- Décision du Bureau en date du 11/12/2023
 - Attribution du marché « Acquisition et maintenance de matériel bureautique – Imprimantes et copieurs et services associés », suite à la décision de la commission d'appel d'offres du 11/12/2023, aux sociétés SHARP, KOESIO et THOSIBA.
 - Avenant n°1 au lot 3 de l'accord-cadre « Fourniture de services de communications électroniques pour le groupement de commandes coordonné par Somme Numérique » – Modification du Bordereau des prix unitaires.
 - Avenant n°1 au lot 6 de l'accord-cadre « Fourniture de services de communications électroniques pour le groupement de commandes coordonné par Somme Numérique » – Modification du Bordereau des prix unitaires.
- Décision du Bureau en date du 15/01/2024
 - Attribution du marché Maintenance multi-technique, suite à la décision de la commission d'appel d'offres du 15/01/2024 à la société SPIE.
- Aménagement des locaux du syndicat mixte Somme Numérique
 - Réception des travaux – décembre 2023 en dehors de la partie « climatisation » prévue pour avril 2024 suite à une remise en concurrence du lot en raison d'une déclaration d'infructuosité.
 - Déménagement des agents de Somme Numérique – 11/12 décembre 2023.

Les sujets de l'ordre de du jour étant épuisés, la séance est levée à 18h00.